



HAL
open science

La grève ouvrière chez Léon de Seilhac : de l'enquête à l'écriture

Xavier Vigna

► **To cite this version:**

Xavier Vigna. La grève ouvrière chez Léon de Seilhac : de l'enquête à l'écriture. Cahiers Jaurès, 2017, 223-224, pp.73-91. hal-01705237

HAL Id: hal-01705237

<https://u-bourgogne.hal.science/hal-01705237>

Submitted on 9 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA GRÈVE OUVRIÈRE CHEZ LÉON DE SEILHAC : DE L'ENQUÊTE À L'ÉCRITURE

Xavier Vigna

Société d'études jaurésiennes | « Cahiers Jaurès »

2017/1 N° 223-224 | pages 73 à 92

ISSN 1268-5399

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-jaures-2017-1-page-73.htm>

Pour citer cet article :

Xavier Vigna, « La grève ouvrière chez Léon de Seilhac : de l'enquête à l'écriture », *Cahiers Jaurès* 2017/1 (N° 223-224), p. 73-92.

Distribution électronique Cairn.info pour Société d'études jaurésiennes.

© Société d'études jaurésiennes. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La grève ouvrière chez Léon de Seilhac : de l'enquête à l'écriture

Xavier VIGNA

Parmi toutes les raisons qui justifient la lecture des nombreux récits que Léon de Seilhac a consacrés aux classes ouvrières de la Belle Époque, trois concernent directement les textes consacrés aux grèves. En premier lieu, le lecteur contemporain est immédiatement frappé par les enquêtes qu'il conduit, supposant par conséquent une interlocution avec les différents acteurs des conflits, et proposant, au final, un point de vue sensiblement plus complexe qu'un récit unilatéral et conservateur. En outre, le délégué permanent du Service industriel et ouvrier conduit une analyse de quelques conflits qui ont eu un grand retentissement (chez les Verriers de Carmaux en 1895 ou dans l'industrie de la chaussure fougeraise en 1906-1907), mais prête aussi attention à d'autres, que l'historiographie a négligés (comme la grève des tisseurs d'Hazebrouck). Il n'hésite pas à se rendre en Belgique, notamment à Verviers ou Anvers. Dès lors, Seilhac saisit en partie un moment européen de la conflictualité ouvrière, marqué par son intensité : c'est un vaste *Labor Unrest* qui emporte les classes ouvrières dans une séquence, tout à la fois interrompue et prolongée par la Première Guerre mondiale¹, et où s'invente un répertoire d'actions. Enfin, il analyse ces conflits sans les rabattre sur les organisations ouvrières qui les portent, ni incriminer l'action de tels militants, selon le canevas du rapport de police. Tout à l'inverse, il se montre attentif au travail ouvrier, aux territoires où surgissent ces grèves, aux relations sociales qui pourraient les expliquer.

1 L'historiographie sur cette question passionnante est hélas un peu ancienne : Dick GEARY, *European Labour Protest 1848-1939*, Londres, Methuen, 1984, chap. 3 et 4 ; Leopold H. HAIMSON, Charles TILLY (eds.), *Strikes, Wars and Revolutions in an International Perspective*, Cambridge – Paris, Cambridge University Press – Éditions de la MSH, 1989 et Leopold HAIMSON, Giulio SAPELLI (eds), *Strikes, social conflict and the First World War. An international perspective*, Milan, Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, 1992.

C'est précisément la richesse du regard de Seilhac qui nous incite à l'examiner et à le passer au crible. Au lieu donc d'envisager ces textes comme des sources imprimées proposant un récit, il s'agit de soumettre la démarche même de Seilhac à l'analyse, en enquêtant sur son enquête et en regardant comment s'opère le passage de l'investigation à l'écriture de la grève. Trois temps jalonnent ainsi l'analyse : les contraintes institutionnelles cadrent l'enquête elle-même qui débouche sur l'écriture du conflit ouvrier.

Une écriture sous contrainte : les cadres de l'enquête

Depuis sa création en 1894, le Musée social s'est voulu un observatoire de la question sociale et un laboratoire de sa résolution. Dans une telle optique, l'élucidation qu'opère l'enquête constitue l'activité centrale de la section des missions dirigée successivement par Émile Boutmy puis Georges Picot à partir de 1898. Toutefois, c'est à partir de 1900-1901, une fois les problèmes liés à la succession du comte de Chambrun surmontés, que le Musée prend son essor et que les enquêtes se multiplient, confiées à des correspondants officiels, à des personnalités françaises ou étrangères jugées capables, mais aussi au personnel du Musée, et notamment à Léon de Seilhac. L'homme travaille depuis 1897 comme délégué permanent du Service industriel et ouvrier, dont la mission est précisée en avril 1900 :

Le service industriel et ouvrier a pour mission de suivre et d'étudier les manifestations de la classe ouvrière, son organisation, ses rapports avec le patronat industriel, ainsi que les diverses solutions tentées pour rendre ces rapports harmoniques et pacifiques.

Le service industriel et ouvrier doit donc être tenu constamment au courant de ce qui se passe dans les milieux ouvriers et dans l'industrie nationale, être prévenu des crises, en étudier attentivement l'origine, l'évolution et l'issue. Son rôle sera double : surveiller l'apparition des phénomènes sociaux, dès leur naissance, porter son attention sur ces phénomènes pour en enregistrer les diverses phases².

2 Musée social, *Bulletin mensuel* n° 4, avril 1900 : « L'organisation et les services du Musée social », pp. 109-126, citation p. 115. Je remercie Antoine Savoye d'avoir attiré mon attention sur ce document.

Dans un tel cadre, le service doit accumuler une masse d'informations qu'il rassemble dans des dossiers généraux et des dossiers se rapportant aux questions spéciales (notamment les grèves). Cette accumulation doit s'opérer selon trois modalités : le dépouillement de la presse, des enquêtes sur les industries et des « enquêtes directes », présentées comme suit :

Là aussi un devoir d'observation constante s'impose. C'est fréquemment que le service reçoit des visites de patrons et d'ouvriers, qui viennent consulter sur les modifications à apporter au régime du travail. C'est fréquemment aussi que les délégués du Musée social ont à voir des patrons et des ouvriers pour leur demander des renseignements. Ainsi s'établit un contact permanent entre le monde du travail industriel et le service industriel et ouvrier. Ces échanges de vues, avec les hommes les plus compétents en la matière, sont extrêmement utiles, car on ne peut se fier toujours à des articles de journaux, ou à des enquêtes faites trop souvent à la légère par des reporters pressés. Ce mode d'enquête permanente a un autre avantage, en permettant de contrôler les dires de l'un par les affirmations de l'autre, et de compléter les renseignements de celui-ci par les renseignements de celui-là³.

Si les modalités précises de l'enquête directe font défaut, on note cependant que les délégués sont incités à rencontrer des patrons et des ouvriers et à confronter leurs propos. Pour autant, il ne semble y avoir aucune spécificité particulière de l'enquête diligentée par le Service industriel et ouvrier.

Au Musée social, Seilhac est donc un enquêteur parmi d'autres sur le monde ouvrier. Dans la mesure où l'on ne dispose ni des archives de la Section des Missions, ni des archives internes, seuls les procès-verbaux du Comité de direction donnent des indications. Il y est manifeste que le choix des sujets comme les modalités d'enquête ne lui appartiennent pas complètement. Ainsi, le 28 janvier 1899⁴, Seilhac demande à se rendre à Paimpol pour « se rendre compte directement de la situation

3 *Ibid.*, p. 116.

4 Pour ne pas alourdir la lecture, toutes les dates sans mention particulière qui suivent renvoient aux cinq volumes rassemblant les procès-verbaux du Comité de direction, classés par ordre chronologique.

véritable de cette industrie maritime. Le Comité accorde cette autorisation. Il ajourne une seconde concernant la voyage que M. de Seilhac désire faire à Albi afin de compléter sur place ses renseignements sur la situation actuelle de la Verrerie ouvrière. » Le 4 février, après une nouvelle demande de Seilhac qu'on imagine insistante, le Comité « confirme des décisions antérieures d'après lesquelles aucun collaborateur ne doit engager d'études, ni poursuivre des enquêtes que d'accord avec la Direction et après approbation par elle du cadre de l'étude et du programme d'exécution. » Par cette décision, la Direction du Musée rappelle à Seilhac sa position subordonnée qui implique qu'il inscrive ses enquêtes dans un cadre fixé au-dessus de lui, notamment par le Comité de direction présidé par Jules Siegfried⁵. Parmi ses membres, Émile Cheysson intervient assez fréquemment dans le choix des sujets. Ainsi, le 17 février 1906 « M. Cheysson signale un fait important qui mérite l'attention du Comité : une usine de Salins-de-Giraud appartenant à la maison Solvay a été fermée et ruinée à la suite de certaines agitations ouvrières. M. de Seilhac pourrait être chargé d'une enquête sur place. Le Comité accepte la proposition de M. Cheysson et charge la Direction d'y donner suite. » Cependant, le 27 octobre 1906, « M. de Seilhac est autorisé à faire une enquête à Fressenneville, près d'Abbeville, sur les suites de la grève des ouvriers de la fabrique Riquier. » C'est donc lui qui a sollicité cette enquête. Malgré ces quelques indications, on ignore le plus souvent comment les grèves sur lesquelles Seilhac se penche sont choisies et quels sont les motifs des choix opérés. De même, les PV ne donnent pas systématiquement d'indications sur toutes les enquêtes que Seilhac a conduites : une partie a donc probablement été avalisée par la direction du Musée en puisant dans le budget de la section des Missions.

En toute hypothèse, le contrôle en amont de l'enquête se prolonge en aval, par la publication. En effet, si toutes les enquêtes sur les grèves ne donnent pas lieu à publication, Seilhac est conduit à rédiger le plus souvent des monographies, à une exception près : le livre *Les grèves* de 1903 qui dresse un panorama historique et sociologique général⁶. Mais le Comité de direction en contrôle attentivement le contenu. En

5 Janet HORNE, *Le Musée social. Aux origines de l'État providence*, Paris, Belin, 2004, pp. 166-169.

6 Léon de SEILHAC, *Les grèves*, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1903, 256 p.

effet, dès 1895, avant même d'être embauché par le Musée, il conduit une première enquête sur la grève des ouvriers verriers de Carmaux sur laquelle il rédige ensuite un rapport. Le 6 mars 1896, Émile Boutmy « Président de la Section des Enquêtes et Missions expose qu'il a pris connaissance avec le plus vif intérêt du rapport de M. de Seilhac sur la grève de Carmaux. Il pense que le Musée a trouvé en M. de Seilhac un collaborateur précieux et constate que M. de Seilhac a poursuivi avec un réel talent et une impartialité remarquable l'enquête dont il avait été chargé. Cependant, à raison des responsabilités que l'impression de ce rapport pourrait entraîner, M. Boutmy est d'avis qu'il est préférable que M. de Seilhac se charge seul de sa publication. Le Musée ne saurait le faire paraître en effet sans y demander certaines modifications et certaines atténuations qui lui enlèveraient une partie de son intérêt. » Faute d'indications plus précises, il est difficile de savoir ce qui rend le rapport impubliable. Mais le livre ultérieur mentionne un certain nombre de critiques explicites contre le patron Rességuier, qualifié d'« homme très obstiné » et incrimine aussi les frères Moffre, qui travaillent à la Verrerie, l'un comme directeur, le second comme une espèce de contremaître. Or, ce dernier cristallise l'hostilité ouvrière et s'attire aussi les critiques de Seilhac⁷.

Mais le contrôle se révèle encore plus nettement à l'occasion des grèves qui secouent l'industrie sidérurgique de Longwy en 1905⁸. Dans le bref article qu'il consacre à ces conflits sans le signer, il dénonce le système paternaliste, notamment les économats qui aboutissent à des fiches de paie négatives. Il met également en cause l'action de Bietry et du syndicat jaune⁹. Le 23 octobre, lors du comité de direction, « M. Gruner fait part au Conseil d'une impression peu favorable qu'il a recueillie à propos de l'article publié par M. de Seilhac, sur les grèves de Longwy, dans les « Annales » du Musée. Après un échange d'observations, le Comité décide qu'une rectification de fait sera demandée à M. de Seilhac et insérée dans le plus prochain numéro de la revue. » En effet, Édouard

7 Léon de SEILHAC, *Une enquête sociale. La grève de Carmaux et la verrerie d'Albi*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1897, pp. 55-56 et 85.

8 Sur ces grèves, Serge BONNET et Roger HUMBERT, *La ligne rouge des hauts fourneaux. Grèves dans le fer lorrain en 1905*, Paris, Denoël, 1981. Les auteurs y mentionnent à plusieurs reprises Seilhac et ont consulté sa documentation.

9 « Les grèves de Longwy », *Annales du Musée social*, août 1905, pp. 269-272.

Gruner, qui fit carrière dans les mines et la métallurgie, joue au Musée social le rôle d'« avocat de l'industrie »¹⁰. Lors de la séance suivante, le 11 novembre, « Le Comité prend acte d'une rectification préparée par M. de Seilhac à la note sur les grèves de Longwy parue dans le fascicule d'août des « Annales ». Cette rectification sera insérée dans le numéro de novembre. » De fait, dans le second article qui reste anonyme, Seilhac vient à résipiscence, expliquant avoir été induit en erreur par la propagande révolutionnaire et dénonce la violence des grévistes de la métallurgie¹¹. Ainsi le statut de Seilhac limite à la fois les initiatives qu'il peut prendre et les interprétations qu'il peut formuler. Mais il lui permet aussi d'accumuler une documentation et d'enquêter.

Connaître la grève : la documentation et l'enquête

La presse et les brochures accumulées par le Musée social constituent la base première de la documentation sur laquelle travaille Seilhac pour connaître les conflits du travail. On trouve en effet au Musée social des dossiers sur les grèves : ainsi celui consacré aux grèves du textile dans le Nord en 1903, notamment à Armentières, comprend de très nombreuses coupures de presse. Il s'y trouve en particulier un article du journal *Éclair*, en marge duquel figure un large astérisque bleu avec cette mention manuscrite : « c'est la plus grande journée de troubles ». Cet article relate en effet les épisodes les plus violents qui sont scrupuleusement soulignés par le lecteur Seilhac au même crayon bleu.

Mais le croisement entre les procès-verbaux du comité de direction, les archives et les textes publiés permet aussi d'analyser l'enquête « directe », telle que Léon de Seilhac la conduit. Ainsi, celle concernant Fressenneville, il analyse une grève très brève dans une serrurerie du Vimeu le 2 avril 1906 pour protester contre le renvoi de deux ouvriers, dont l'un était collecteur syndical. Mais la grève est prolongée le lendemain par des violences : les ouvrières mettent en effet à sac puis incendient l'usine et les demeures des deux frères patrons, les frères Riquier. Il s'agit d'une véritable émeute, qui focalise l'enquête

10 J. HORNE, *Le Musée social, op. cit.*, p. 151

11 « La fin des grèves de Longwy », *Annales du Musée social*, novembre 1905, pp. 369-372.

puis l'écriture puisque Seilhac y consacre la moitié de la brochure¹². Seilhac explique d'ailleurs devoir « remercier ici les grands fabricants du Vimeu et spécialement MM. Riquier et M. Jules Fleury (d'Escarbotin) de l'extrême complaisance qu'ils ont mise à nous aider dans notre enquête¹³. » Il dispose en effet d'une documentation essentiellement d'origine patronale : les frères Riquier ont raconté l'émeute dont ils ont été victimes dans un long article de *L'Écho de Paris* du 12 avril. Il utilise également une brochure éditée par la Chambre de Commerce d'Abbeville en 1902 consacrée à « La situation ouvrière dans l'arrondissement d'Abbeville ». Ce rapport, lu par le président Charles Paillart, dénonce notamment les trois « ennemis des ouvriers », l'alcoolisme, le crédit et les meneurs socialistes¹⁴. Il fait d'ailleurs suite à un premier rapport de décembre 1901 sur la situation industrielle qui figure également dans la documentation de Seilhac. Il a également colligé des coupures de la presse locale, notamment sur les cours du marché de Feuquières-en-Vimeu. De ce fait, l'enquête aboutit *presque* à un psittacisme patronal qui dénonce l'alcoolisme ouvrier et le rôle nocif des anarchistes, lesquels seraient responsables de l'éclosion de grèves violentes dans le Vimeu depuis plusieurs mois. Comparons à cet égard la documentation et le récit de Seilhac. Il dispose de trois pages dactylographiées, à l'origine inconnue, qui indiquent notamment

Jules Riquier – le plus riche des deux – [...] est très fin, très adroit, très bon, mais peut-être d'APPARENCE un peu raide. [...] Il s'est fait bâtir un château richement meublé, a eu chevaux et voitures, 2 ou 3 automobiles, chasses à courre en forêt d'Eu, les dames chassant avec leurs maris, - un service intérieur d'un luxe exagéré – une table trop luxueuse, les domestiques ne servant qu'en gants blancs. Sa fortune

12 Léon de SEILHAC, « La grève de Fressenneville », *Le Musée Social. Mémoires & Documents. Suppléments aux Annales*, Paris, Arthur Rousseau, 1907, pp. 181-212.

13 *Ibid.*, p. 192.

14 « La situation ouvrière dans l'arrondissement d'Abbeville », 1902, 19 pp., p. 7 *sq.* La Chambre de commerce a déjà consacré une séance au problème de *L'alcoolisme dans l'arrondissement d'Abbeville* le 6 août 1900, et qui a donné lieu à une autre brochure de 12 pages. Il est piquant de voir combien cette rhétorique patronale dénonçant l'alcoolisme ouvrier dans le Vimeu se retrouve un siècle plus tard dans le livre d'Édouard LOUIS, *Pour en finir avec Eddy Bellegueule*, Paris, Seuil, 2014.

lui permettait cela ; mais était-ce bien adroit ? [...] Édouard Riquier, son cousin germain, était moins riche. Il était également bien vu des ouvriers, les tutoyait aussi, même les vieux, était charitable. Mais il ne SAIT PAS COMPTER, NI SA FEMME NON PLUS. Il habitait la maison modeste de son père, mais, il y a un an, il y a fait des dépenses exagérées. Il a eu chevaux, voitures, auto, chasses ; sa femme achetait, achetait toujours et ne voyait pas l'ouvrier. Lorsqu'on a brûlé sa maison, ça a été une sarabande infernale avec tous ses objets de toilettes, pantalons, corsets, *etc.*, riches et en nombre exagéré. Bref, elle n'était pas aimée. [...] Ce n'est donc pas l'insuffisance des gages qui a déterminé une révolte sauvage : ce doit être le luxe exagéré et d'un goût douteux des patrons sous les yeux de leurs ouvriers. Ils auraient étalé ce luxe ailleurs qu'à Fressenneville, comme le font d'autres usiniers, leurs voisins, que les choses ne se seraient pas passées ainsi.

Seilhac reprend en partie cette argumentation pour écrire :

Ce n'est donc pas l'insuffisance des salaires qui a déterminé l'émeute sauvage du 3 avril 1906 ; c'est, dit-on, le luxe affiché par les patrons, dans ce petit village où l'on voyait, se dressant en face des pauvres maisonnettes des ouvriers, trois belles villas habitées par les deux cousins et par la mère de l'un deux. C'est l'emploi des automobiles, dit-on encore, et l'habitude des chasses en forêt de ces messieurs, dont les pères avaient vécu si simplement, ce sont les toilettes des dames trop éclatantes dans ce petit village industriel, c'est la construction de maisons somptueuses remplaçant les modestes habitations des parents. Mais ce fut là *un prétexte, et non une cause de conflit*. La cause réelle est que ce pays est sillonné et habité par des anarchistes, faisant le métier de colporteurs, vendant des épiceries, des livres, des éponges, de la vaisselle, et surtout répandant des tracts anarchistes et des journaux libertaires, formant des cercles d'études et habituant les ouvriers à la parole publique et à l'organisation syndicale, montrant le poing aux « châteaux patronaux » et prouvant aux ouvriers que c'est l'exploitation de leur misère qui a produit cette richesse et procure ce luxe aux patrons. Cette propagande finit par porter ses fruits. Le syndicat – syndicat peut-être plus libertaire que professionnel – se forme, se fortifie. Et le moindre accroc déchaîne la

grève et même, dans ces villages dépourvus de troupe, l'émeute et la révolution. Mais il n'en reste pas moins vrai que la vue du luxe trop proche, que le contraste entre les maisons du village et les villas où règnent la richesse et le superflu, favorisent extrêmement cette propagande et facilitent singulièrement l'explosion d'une haine habilement attisée¹⁵.

L'écriture est habile, qui incrimine à la fois le luxe patronal et les menées anarchistes. En revanche, ce que Seilhac tait – soit qu'il ne puisse l'écrire ou qu'il juge le fait mineur, mais qui figure dans les trois pages évoquées : « Adroitement, et en sous-main, Julien a provoqué la formation d'un syndicat jaune. Le travail va reprendre, mais plus sous le nom de Guerville-Riquier. Comme façade, une société anonyme ; dans le fond, les cousins germains Riquier et leurs futurs gendres. Tout est arrangé pour cela, mais on n'habitera plus Fressenneville. »

La seconde enquête documentée porte sur la grève de Fougères en 1906-1907¹⁶. On ignore si Seilhac s'est rendu sur place, comme il est probable, mais il a accumulé une importante documentation : d'abondantes coupures de presses – dont un article de Jean Allemane du 17 décembre 1906 dans *L'Action*, article abondamment souligné qui nourrit ensuite le propos de Seilhac sur les soupes communistes –, trois brochures rédigées par la Chambre patronale, Francis Delaisi et Ernest Poisson, toutes soigneusement annotées¹⁷. Mais Seilhac précise également sa démarche à la fin du livre qu'il a consacré à la grève expliquant notamment :

Il m'a fallu, pour mener à bien l'enquête sur la grève de Fougères, recourir à de nombreuses sources et m'adresser à toutes les catégories d'habitants de Fougères, commerçants, industriels, ouvriers, ou gens désintéressés dans l'affaire. Et je dois ici exprimer des remerciements tout particuliers à M. Bourrières, sous-préfet de Fougères, à M.

15 L. de SEILHAC, « La grève de Fressenneville », *op. cit.*, p. 183.

16 Sur ce conflit, Claude GESLIN : « La grève des chaussonniers fougérais de l'hiver 1906-1907 », *Cahiers Jaurès*, n° 199, janvier-mars 2011, pp. 41-51.

17 Chambre syndicale des fabricants de Chaussures de Fougères, *Pourquoi nous avons fermé nos usines ?*, s. d (mais probablement novembre 1906), 23 p. ; Francis DELAISI : « Le "lock-out" de Fougères. », *Pages libres*, n° 310 et 311, décembre 1906, pp. 561-568 et 599-612 ; Ernest POISSON : « La grève de Fougères », *La Revue syndicaliste*, février 1907, pp. 279-294.

Touzey, adjoint au maire, qui a bien voulu, avec un véritable zèle, feuilleter à notre intention toutes les collections de journaux et de documents de la bibliothèque municipale, à de grands industriels tels que M. Pacory ; à MM. Jousse et Gourdin, de la Bourse du travail, et à M. Gaboury, de la Bourse indépendante.

Une fois mon travail terminé, je l'ai soumis de nouveau à toutes les critiques, et d'un examen très consciencieux est résulté pour moi la nécessité de donner sur certains points plus de clarté et d'indiquer les objections qui m'étaient faites sur certains autres. Je vais le faire en toute impartialité¹⁸.

Seilhac entend ainsi rendre compte de tous les points de vue, sollicitant à la fois les autorités, les militants ouvriers et le chef des jaunes. Cela suppose une interlocution véritable avec toutes les parties prenantes et la restitution de l'argumentaire ouvrière. Toutefois, il finit toujours par donner raison aux patrons comme le prouve la toute fin de son livre :

Les socialistes répètent à l'ouvrier que le patron est son ennemi. Il a un ennemi bien plus redoutable, c'est la concurrence extérieure qui menace de ruiner l'ouvrier en même temps que le patron. [...] Par leur refus du travail à bon marché, les ouvriers fougerais ont augmenté leur période de morte-saison et réduit leurs salaires. Par des grèves fréquentes, ils risqueraient de ruiner complètement l'industrie qui les fait vivre. Patrons et ouvriers doivent avoir tout d'abord le souci de lutter victorieusement contre la concurrence qui déjà s'est établie aux portes de leur cité¹⁹.

Ainsi, sans surprise, Seilhac, par conviction sans doute mais aussi par obligation, plaide pour une réconciliation entre le patronat et le salariat au service de la survie économique du pays. L'enquête, chez Seilhac, est ainsi nécessairement sommaire : sans qu'on connaisse exactement le temps qu'il passe sur place, on peut penser qu'il ne reste jamais que quelques jours, en en profitant pour accumuler de la documentation,

18 Léon de SEILHAC, *Le lock-out de Fougères, novembre 1906 – février 1907*, Paris, Arthur Rousseau, 1907, p. 101.

19 *Ibid.*, p. 106. Notre propos nuance donc celui de Claude GESLIN pour lequel Seilhac « se réfère constamment aux patrons sans jamais présenter une tentative d'explication de l'attitude ouvrière. », *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne jusqu'à la Première Guerre mondiale*, Rennes, PUR, 2014 (2^e éd.), Tome I, p. 401, note 82.

multiplier les entretiens, écouter quelques meetings quand il en a l'opportunité comme à Marseille en 1901²⁰, mais arrivant le plus souvent quand le conflit est terminé. Et c'est à partir de ces enquêtes, et avec quelques solides convictions, qu'il écrit ensuite, et abondamment, sur ces conflits.

L'écriture de la grève

L'abondance de ces écritures tient à la pluralité des registres dont dispose Seilhac. Comme publiciste en effet, il écrit essentiellement pour le Musée, y compris des notules non signées, mais rédige aussi nombre d'articles pour des journaux et des revues, plus difficiles à retrouver car ils ne sont pas inventoriés. C'est pourquoi, ces écrits sur la grève oscillent entre l'analyse et l'intervention. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de deux types de textes, mais de deux polarités entre lesquelles Seilhac balance : l'analyse, qui suppose l'enquête et une large exposition, est privilégiée dans les monographies, alors que l'intervention, où prime le souci de proposer un point de vue, se retrouve plus fréquemment dans les journaux. Dans les articles, c'est l'intervention qui structure le propos, d'autant que la dimension dialogique ou polémique est fondamentale. Mais les deux polarités coexistent. Ainsi, à l'automne 1903, Seilhac prend la plume pour aborder les grèves dans le Nord.

Le 26 octobre, dans *La République*, journal de droite qui accueille souvent le point de vue de Jules Méline, Seilhac consacre un papier intitulé « La violence dans les grèves ». Il rappelle certes les incidents mais en profite pour moquer l'attitude des socialistes face aux grèves : « Là, c'est à qui dans le clan socialiste tombera sur les émeutiers d'Armentières, à qui jettera l'anathème sur des *rôdeurs de frontière*, contrebandiers et gens sans aveu, qui ont essayé de compromettre la cause des grévistes, repris de justice et sinistres bandits, qui ont volé, pillé, incendié, assassiné de vieux prêtres. [...] Regardez bien ce qui va se passer. Rougissant de leur indolence et du peu d'empressement qu'ils ont mis à porter leur concours aux grévistes, les socialistes vont se reprendre. Déjà M. Jaurès a été clamer sa colère aux gens d'Armentières. De peur de se laisser dépasser, les guesdistes vont parler plus haut. Chacun, craignant

20 Léon de SEILHAC, « Les grèves des dockers de Marseille », n° 7, juillet 1901, pp. 201-248, p. 238.

la surenchère de son voisin, va pousser à la grève, à l'émeute et déchaîner des accents irrités de *Carmagnole*. Et le feu qui s'éteignait va rejaillir de ses cendres, sous le souffle puissant de l'orateur socialiste²¹. » Mais il commet un second article pour la *Revue populaire d'éducation sociale* dans lequel il propose un récit circonstancié des violences qui se sont déchaînées à Armentières le 13 octobre :

À midi et demi, il y a six mille hommes, huant les officiers, conseillant aux soldats de mettre la crosse en l'air. Et cette foule surexcitée s'ébranle et commence le pillage des magasins de toiles. Les pièces d'étoffe sont tendues en travers des rues. Les registres, les livres de commerce sont déchirés et jetés dans la boue. Les maisons des banques sont mises à sac. Des sommes d'argent sont volées. Toutes les maisons de la rue Bayard sont pillées, et on introduit, à travers les portes et les fenêtres fracassées, des brandons de paille enflammées. La troupe est impuissante, et des renforts sont réclamés à Lille. Les dragons chargent, avec leurs lances²².

Ainsi, l'intervention s'opère toujours pour imposer une grille interprétative d'un événement contre d'autres écritures et d'autres interprétations.

Cependant, que Seilhac privilégie l'intervention ou l'analyse, elle demeure chez lui un trouble qui s'inscrit dans la question sociale. De ce fait, les récits proposent un cadrage systématique qui présente l'industrie en question, la main-d'œuvre et le travail. À cet égard, notre enquêteur témoigne d'une attention récurrente à la pénibilité du travail, mais aussi aux risques qu'il fait courir pour la santé des ouvriers. Ainsi, à propos des verriers de Carmaux, il explique : « On reproche aux verriers leur amour de la bonne chère [...] Peut-on reprocher cela à

21 Léon de SEILHAC, « La violence dans les grèves », *La République*, 26 octobre 1903. Article reproduit en annexe.

22 Léon de SEILHAC, « Les grèves des textiles dans le Nord », *Revue populaire d'éducation sociale*, novembre 1903, p. 163-168, citation p. 164. On pourra comparer ce récit à celui, sensiblement plus distancié, qu'on lit dans le *Bulletin de l'Office du travail* : « la foule des grévistes manifesta son mécontentement. Des désordres se produisirent à Armentières. Nombre d'individus étrangers à la grève profitèrent du conflit pour commettre des actes de pillage qui furent immédiatement blâmés et désavoués par les maires d'Armentières et d'Houplines, au nom des grévistes eux-mêmes. » (novembre 1903, pp. 892-895, citation p. 893).

des malheureux dont le travail dans le feu épuise l'appétit, qui, en été, lorsqu'ils prennent le travail à quatre heures du matin, n'ont pas soufflé dix bouteilles qu'ils sont pris de vomissements de bile²³ ? » De même, il décrit avec soin le développement de la mégisserie dans la petite ville de Graulhet, et présente les opérations successives sur les peaux en utilisant de manière systématiques l'ergolecte. Il signale par exemple que le « travail de pelage occasionne, chez les ouvriers qui en sont chargés, des *pigeonneaux* ou *œils de perdrix* [*sic*] au bout des doigts », tandis que « la teinture s'opère de deux façons : *À la plonge (ou à l'auge). À la brosse*. C'est dans ces opérations que l'on est forcé d'employer certains acides et produits chimiques nuisibles à la santé de l'ouvrier²⁴. »

Mais ce cadrage conduit à isoler et à décrire le dysfonctionnement et le litige à l'œuvre. Le plus souvent, il porte sur le salaire et le tarif syndical pour les chaussonniers de Fougères comme pour les mégissiers de Mazamet. Mais le risque que fait courir la mécanisation pour les ouvriers explique les grèves d'Hazebrouck ou et de Graulhet, tandis qu'au Chambon-Feugerolles (Loire), les boulonniers se battent pour la reconnaissance syndicale. Ces ouvriers prétendent défendre leurs intérêts contre ceux, tout aussi légitimes, des patrons, lesquels se heurtent notamment à la concurrence. Ainsi, les récits de grèves déclinent les différents volets de la question sociale, laquelle subsume ces litiges. Toutefois, des personnalités et des abus attisent ces conflits : le luxe à Fressenneville ou les économats à Longwy du côté patronal, mais surtout du côté ouvrier, les anarchistes qui sont d'authentiques fauteurs de troubles et de mauvais bergers, responsables des pires violences à Fressenneville comme au Chambon, alors que Seilhac ne cesse de défendre la pertinence de l'outil syndical.

Ces conflits sont d'autant plus dangereux qu'ils peuvent facilement dégénérer. En effet, pour Seilhac enfermé dans un ethnocentrisme de classe très caractéristique de son milieu et de son époque, les ouvriers demeurent une classe dangereuse qui présente toute une série de tares. En premier lieu, vient l'accusation rituelle de l'alcoolisme, qui caractériserait les dockers de Marseille, amateurs d'absinthe ou les ouvriers

23 Léon de SEILHAC, *Une enquête sociale. La grève de Carmaux et la verrerie d'Albi*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1897, p. 50.

24 Léon de SEILHAC, *Les grèves du Tarn. Mazamet & Graulhet (1909-1910)*, Paris, Arthur Rousseau, 1910, p. 62 et 64.

de Fressenneville. De même, à Fougères, confronté à une nourriture monotone : « Aussi l'ouvrier chaussonnier se rejette-t-il sur l'alcool, lie-t-il le fil noir (café) avec le fil blanc (eau-de-vie), abuse-t-il du *mic* (café), du *mic à mô* (café avec cognac) et [...] de la bouillotte dont un vieux fougerais, M. Quinton, contremaître à l'usine Cordier, nous indiquait ainsi la composition : café, eau-de-vie, kirsch, rhum et absinthe, le tout bouilli, enflammé et avalé brûlant²⁵. »

L'alcoolisme traduit la faiblesse de la population, en même temps qu'il contribue à l'avilir davantage. Car le monde ouvrier est, presque ontologiquement, faible et fragile, pouvant à tout moment basculer dans la mauveté. Ainsi, « l'ouvrier verrier à Carmaux est devenu généralement mauvais. Ce sont des ouvriers verriers venus du dehors qui ont importé les idées d'impiété et de révolte et provoqué les désordres de ces dernières années. L'ouvrier, mineur, originaire du pays, timide et méfiant par nature, n'est pas assez instruit, ni assez fort de caractère, pour se bien défendre contre les lazzis des verriers, qui le trouvent trop renfermé dans son intérieur, trop puritain et le plaisantent²⁶. »

De cette masse fruste, Seilhac distingue les cadres syndicalistes. Il en salue d'autant plus volontiers la valeur, qui l'oppose ainsi aux ouvriers ordinaires. Ainsi, à Gand,

Le comité ouvrier de grève se composait de trois ouvriers très dissemblables, dont le chef était, sans contredit, un jeune ouvrier horloger de 26 ou 27 ans, nommé J. Chapelle, principal rédacteur du journal socialiste « *De Werker* » (le Travailleur) et l'un des leaders du parti socialiste anversois. Excellent orateur, très gai et très énergique, M. Chapelle avait su prendre un réel ascendant sur les masses populaires des docks d'Anvers, dont il connaissait bien le langage et les habitudes, étant lui-même d'Anvers. [...] À côté de lui, se trouvait M. Wieme, docker d'origine gantoise, très populaire parmi ses camarades, mais *ayant l'aspect fruste de l'ouvrier*²⁷.

25 L. de SEILHAC, *Le lock-out de Fougères*, op. cit., p. 35.

26 L. de SEILHAC, *Une enquête sociale*, op. cit., p. 24.

27 Léon de SEILHAC *Le lock-out d'Anvers*, Paris, Arthur Rousseau, 1908, p. 60 (l'expression en italique est soulignée par moi). J'ai souligné la circulation au long cours de cet adjectif pour stigmatiser le monde ouvrier dans Xavier VIGNA, *L'espoir et l'effroi. Lutttes d'écritures et lutttes de classes en France au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2016.

De même, à Hazebrouck, Seilhac fait du leader syndicaliste Maertens « un homme remarquablement intelligent, avec lequel nous avons eu plaisir à nous entretenir. Il parle le français non seulement avec facilité, mais avec élégance. Les termes techniques lui sont familiers. Il n'a pas l'habitude, si fréquente chez les ouvriers sans grande instruction, d'employer des expressions pompeuses et des épithètes appliquées au hasard²⁸. » C'est précisément parce qu'elle est faible et menaçante que cette classe ouvrière verse si facilement dans la violence, comme le déplore Seilhac, analyste du répertoire d'actions. L'employé du Musée social concentre en effet ses écrits sur des grèves qui affectent une localité, dont il peut ainsi figurer plus aisément la spécificité, en isoler la singularité, à une époque où les grèves affectant toute une corporation dans le pays sont rares²⁹. C'est aussi pourquoi, il n'utilise pas les études conduites par l'Office du travail, et notamment la Statistique de grèves³⁰. En revanche, il s'intéresse à quelques grèves exceptionnelles par leur longueur ou leurs caractéristiques, et spécialement leur violence. Il s'intéresse en effet à « l'arsenal des grèves »³¹, construisant des récits qui présentent donc les actions ouvrières comme autant d'armes, dans la période où s'invente précisément un nouveau répertoire de l'action collective. C'est ainsi qu'il accorde une importance particulière aux soupes communistes à Fougères et Graulhet³². Mais il en signale dès 1903 la vertu essentielle, celle de permettre une prolongation de la lutte : à Montceau d'abord puis chez les dockers marseillais, les « soupes syndicales » ont permis de nourrir les grévistes. Or « un gréviste qui ne meurt pas de faim a le désir de continuer la grève³³ ». Il s'intéresse

28 Léon de SEILHAC, *Les Progrès du Machinisme et l'Hostilité Ouvrière. La grève d'Hazebrouck 24 avril 1907 – 28 décembre 1908*, Paris, Arthur Rousseau, 1909, p. 40.

29 Peter N. STEARNS, *Revolutionary Syndicalism and French Labor*, Rutgers University Press, 1971, p. 30.

30 Sur l'Office et ces enquêtes, voir l'article d'Isabelle Lespinet-Moret dans ce numéro.

31 L. de SEILHAC, *Le lock-out de Fougères*, *op. cit.*, p. 45.

32 *Ibid.*, p. 78 et L. de SEILHAC, *Les grèves du Tarn*, *op. cit.*, p. 101

33 Léon de SEILHAC, *Les grèves*, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1903, p. 7. Sur cette forme d'action, François JARRIGE : « L'invention des "soupes communistes" en France (1880-1914) » dans Thomas BOUCHET et alii (dir.), *La gamelle et l'outil. Manger au travail en France et en Europe de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Nancy, Arbre Bleu Éditions, 2016, pp.161-178.

surtout à l'exode des enfants dont il repère immédiatement l'importance à l'occasion de la grève de Verviers à l'automne 1906 : « La grève de Verviers fut caractérisée par une nouvelle tactique, que les ouvriers imiteront certainement dans les grèves futures et surtout dans les *lock-out* qui se produiront à l'avenir. Considérant une ville en grève comme une ville assiégée, on décide d'en faire sortir toutes les bouches inutiles : enfants, vieillards, invalides³⁴. »

Il reprend d'ailleurs quasiment les mêmes formules pour désigner l'exode des enfants qui se reproduit ensuite à Fougères, mais aussi au Chambon³⁵. Mais Seilhac analyse également les méthodes patronales. Ainsi, il présente le lock-out à Verviers, Anvers et Fougères comme la riposte logique, inévitable à ce qu'il appelle « la grève par échelons » où les ouvriers réclament successivement, entreprise par entreprise, ou catégorie par catégorie, des augmentations de salaires³⁶.

Toutefois, cet intérêt pour le répertoire d'actions l'amène à souligner systématiquement les épisodes qui peuvent relever de la violence ouvrière. À Fressenneville, il rapporte ainsi la mise à sac puis l'incendie des deux demeures patronales et l'acharnement cruel des ouvriers sur les portraits de membres des familles patronales dans une manière de meurtre symbolique ; à Fougères, il insiste sur les affrontements entre ouvriers et « jaunes » les 9 janvier (« Ce fut vraiment *la journée des crachats* ») et 10 février 1907 ; à Mazamet, il signale l'incendie d'une usine et des tentatives d'attentat en avril 1909 ; des grèves du Chambon, il retient d'abord la mise à sac de deux maisons patronales en mars 1910, conduisant ensuite à l'incendie de la mairie en avril, et surtout les attentats à la bombe en juillet-août 1911 contre les jaunes³⁷. Cette insistance

34 Léon de SEILHAC, *Le lock-out de Verviers*, Paris, Arthur Rousseau, 1907, p. 95.

35 « Pour faire durer la grève, on avait employé les grands moyens et inauguré en France ce qui avait si merveilleusement réussi à Verviers : l'exode des enfants grévistes, l'abandon de la citadelle assiégée par toutes les bouches inutiles. » (L. de SEILHAC, *Le lock-out de Fougères*, *op. cit.*, p. 71) et « On fait sortir les bouches inutiles des villes assiégées. », (Léon de SEILHAC, *Les grèves du Chambon*, Paris, Librairie Arthur Rousseau, 1912, p. 83).

36 L. de SEILHAC, *Le lock-out de Verviers*, *op. cit.*, pp. 61-62 ; *Le lock-out de Fougères*, *op. cit.*, p. 45 ; *Le lock-out d'Anvers*, *op. cit.*, p. 5.

37 L. de SEILHAC, « La grève de Fressenneville », *op. cit.*, pp. 189-190 ; *Le lock-out de Fougères*, *op. cit.*, p. 86 et 92-93 ; *Les grèves du Tarn*, *op. cit.*, pp. 55-56 ; *Les grèves du Chambon*, *op. cit.*, p. 56 et 89 *sq.* Sur la grève de Mazamet et les incidents, Rémy CAZALS, *Avec les ouvriers de Mazamet dans la grève et l'action quotidienne*,

correspond certes à l'âpreté particulière des conflits sociaux de ce moment. Mais elle répond peut-être à une certaine attente du lectorat : les violences rehaussent le récit, lui conférant alors davantage de couleurs et de pittoresque. Plus encore, elles viennent conforter la peur et la détestation des foules ouvrières. En effet, comme Susanna Barrows l'avait démontré, l'effroi bourgeois des foules, hérité de la lecture d'Hyppolite Taine, a été attisé par les grèves violentes, notamment depuis celle de Decazeville de 1886³⁸. Dès lors, dans ces passages isolés qui sont aussi des morceaux de bravoure où Seilhac peut laisser plus librement courir sa plume, les femmes ont naturellement leur part. Le récit de leurs actions se conforme aux stéréotypes d'hystériques sujettes aux pires emportements³⁹. Ainsi, à Graulhet, « les femmes grévistes n'écoutent rien », et bientôt « se couchaient sous les pieds des gendarmes. Elles étaient les plus exaltées ; on les connaissait sous des sobriquets bizarres : la Canarde, la Pétrôle, la Manara ; un groupe de manifestants, où les femmes étaient nombreuses, faillit jeter à l'eau le Président du Syndicat patronal⁴⁰. » Les femmes ouvrières ne sont pas les moins dangereuses, selon Léon de Seilhac, reproduisant par ce discours la hantise des pétroleuses.

L'abondance de ces écrits et de ces enquêtes de grève témoigne de l'attention de Seilhac, comme du Musée, à la question sociale. Son propos utilise et reprend d'autres discours, notamment et de manière systématique ceux tenus par les ouvriers syndicalistes et les employeurs, les discute, voire les réfute. L'analyse des conflits qu'il déploie s'avère finalement plus attentive à la forme des conflits, et presque à l'écume (notamment la violence), qu'au fond. La situation économique des entreprises par exemple, ou de la branche industrielle, n'est jamais examinée sérieusement. L'enquête est en réalité assez superficielle – et les contraintes matérielles pèsent assurément dans cette limite, car Seilhac doit produire une masse d'articles – mais elle est masquée par une plume alerte,

1900-1914, Carcassonne, Clef 89, 1995 (2^e éd. revue et augmentée), pp. 98-101.

38 Susanna BARROWS, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1990, notamment pp. 24-35.

39 Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, Paris – La Haye, Mouton, 1974, Tome I, pp. 325-326.

40 L. de SEILHAC, *Les grèves du Tarn, op. cit.*, pp. 93 et 97-98.

par le souci de rencontrer les ouvriers et de restituer leur point de vue. Dès lors, le récit fait toujours intervenir quelques causalités simples : le litige sur la reconnaissance du syndicat, la volonté d'obtenir des augmentations de salaires, l'incapacité des ouvriers à accepter le progrès technique qui les conduit au refus du machinisme.

Surtout, il faut insister sur ce que le délégué permanent du Service industriel et ouvrier manque : les ouvriers immigrés, les grèves de femmes dont il reste soigneusement à l'écart. De même, il ne couvre pas quelques grands conflits, tels ceux qui secouent Le Creusot en 1899, Courrières et sa région en 1906, Draveil et Vigneux en 1908. Certains choix ne laissent donc pas d'étonner, même si Seilhac n'a jamais bénéficié d'une liberté entière pour enquêter. De même, alors qu'il assiste au développement de la grande entreprise, il ne la considère pas, et néglige les industries les plus modernes, la sidérurgie ou l'automobile par exemple. Dès lors aussi, il manque les débats consacrés à l'organisation du travail et les conflits qu'elle génère, notamment chez Renault en 1912-1913, conflits que le syndicalisme révolutionnaire, à la même époque, saisit⁴¹. En pointant ces lacunes, il ne s'agit nullement d'accabler Seilhac, mais de mieux cerner la perception élitaine des conflits sociaux, de souligner combien la réforme sociale manque alors les puissantes transformations caractéristiques de la seconde industrialisation. Ainsi Seilhac fut davantage un enquêteur des grèves plus que du travail ouvrier à la Belle Époque.

Xavier VIGNA

(Université de Bourgogne – Centre Georges Chevrier)

41 Je fais notamment référence à la brochure d'Emile POUGET, *L'organisation du surmenage (le système Taylor)*, Paris, Marcel Rivière, 1914. Sur ce moment et les débats qu'il suscite, Patrick FRIDENSON : « Un tournant taylorien de la société française (1904-1918) », *Annales ESC*, 1987/5, pp. 1031-1060.

Corpus avec classement chronologique

- Une enquête sociale. La grève de Carmaux et la verrerie d'Albi*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1897, 226 p.
- « La verrerie ouvrière d'Albi », *Bulletin mensuel* du Musée social, n° 10 et 11, 1900, p. 313-339 et 340-363.
- « La grève des tullistes de Calais », *Bulletin mensuel* du Musée social, n° 4, 1901, p. 96-128
- « La grève des dockers de Marseille », *Bulletin mensuel* du Musée social, n° 7, 1901, p. 201-248
- Les grèves*, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1903, 256 p.
- « La grève d'Hennebont », *Musée social*, septembre 1903, rubrique Chronique du Musée social, Service industriel et ouvrier, p. 270-271
- « La violence dans les grèves », *La République*, 26 octobre 1903
- « Les grèves des textiles dans le Nord », *Revue populaire d'éducation sociale*, novembre 1903, p. 163-168
- « Les grèves de Longwy », août 1905, p. 269-272 et « La fin des grèves de Longwy. », Novembre 1905, p. 369-372, *Annales du Musée social*.
- « La grève de Fressenneville », *Le Musée Social. Mémoires & Documents. Suppléments aux Annales*, Paris, Arthur Rousseau, 1907, p. 181-212
- Le lock-out de Verviers*, Paris, Arthur Rousseau, 1907, 122 p.
- Le lock-out de Fougères, novembre 1906 – février 1907*, Paris, Arthur Rousseau, 1907, 106 p.
- Le lock-out d'Anvers*, Paris, Arthur Rousseau, 1908, 137 p.
- Les Progrès du Machinisme et l'Hostilité Ouvrière. La grève d'Hazebrouck 24 avril 1907 – 28 décembre 1908*, Paris, Arthur Rousseau, 1909, 73 p.
- La grève du tissage de Lille (octobre – décembre 1909)*, Paris, Arthur Rousseau, 1910, 98 p.
- Les grèves du Tarn. Mazamet & Graulhet (1909-1910)*, Paris, Arthur Rousseau, 1910, 109 p.
- Les grèves du Chambon*, Paris, Librairie Arthur Rousseau, 1912, 163 p.

